

REPUBLIQUE RWANDAISE

**JEAN MUKIMBIRI
B.P. 4427 KIGALI
TEL : 87260 (Domicile)
RWANDA
AFRIQUE CENTRALE.**

LETTRE ARGUMENTEE MOTIVANT LA DEMANDE D'INSCRIPTION EN DEA OU PROJET DE RECHERCHE.

PLAN

- I. Titre**
- II. Présentation**

**I. Titre du projet : La Culture du Génocide ou De l'ethnocide
au génocide.**

II. Présentation :

II.1. Motivation :

Le XX^e siècle a connu des situations de génocide marquantes, avec plus d'une situation de génocide par génération. On se souvient notamment du génocide arménien au début du XX^e siècle, du génocide juif au milieu du siècle et du génocide rwandais à la fin du siècle, le tout premier perpétré sur le continent africain.

«Le bourreau tue deux fois ; la première fois par l'épée, la seconde fois par l'oubli». a dit Wiesel. La motivation d'une telle étude est une tentative de reconstruction de la mémoire du génocide, pour une éventuelle prévention à l'avenir.

Mon projet de recherche se limitera à l'étude de documents écrits, dans la presse et la littérature de témoignages ou de fiction.

Le projet de recherche s'inscrira dans une perspective littéraire et interprétative.

II.3. Bibliographie

Mon orientation, pour la bibliographie, reste provisoire. La bibliographie, pour l'heure, ne peut dresser sa liste exhaustive. La nomenclature des travaux, des textes, des divers documents déjà publiés sur le sujet interviendra exhaustivement une fois que je serai à Lille. L'état de nos bibliothèques au Rwanda ne peut, au lendemain de la guerre, du génocide, de massacres, de pillages, de mises à sac à grande échelle, permettre de restituer une bibliographie scientifique, un véritable répertoire bibliographique. Les quelques instruments dont nous disposons sont peu indiqués pour un travail scientifique digne de ce nom. Nous essayons cependant de glaner des données.

Il n'est pas jusqu'aux publications d'Internet que nous n'essayons de recueillir, progressivement.

Il reste cependant que, nous ne pouvons, dans nos conditions actuelles au Rwanda, procéder au recensement de la totalité des textes imprimés sur le sujet. Nous disposons certes de quelques documents bibliographiques. Mais la liste, qui reste provisoire, ne recoupe pas toujours les documents écrits, dans la presse et la littérature de témoignages ou de fiction, pour les raisons susmentionnées.

Un fichier permettra, en première année de D.E.A, d'arrêter la bibliographie définitive, et de transcrire toutes autres références utiles. Nous présentons, en annexe à ce texte, la liste des études, essais critiques, ouvrages spéciaux, romans, que nous lisons déjà tous azimuts. Telles de leurs citations émailleront notre thèse, telles de leurs réflexions, illustrations élèveront ou rehausseront le raisonnement. Nous croyons trouver déjà là d'utiles supports d'information.

Leur variété ouvre déjà au champ du génocide, et à nombre de disciplines, pour la base bibliographique. Signalons que dans la liste

que nous fournissons en annexe, la carte d'identité bibliographique laisse par endroits à désirer, pour le moment :

- noms, prénoms des auteurs
- titre intégral de l'ouvrage, de l'article, du document imprimé,
- adresse bibliographique du texte ; pour tel livre ; son ou ses lieux d'impression et d'édition, le nom de l'imprimeur ou de l'éditeur, la date de publication, le n° de l'édition, le tome ou le volume, le format, le nombre de pages.

Pour tel des articles, nous ne pouvons maintenant donner toutes les références ; nom du périodique, lieu et année de son édition, le numéro et les pages. C'est dire, en somme, que le fichier ne permettra une bibliographie progressivement définitive que dès l'année de D.E.A.

La liste bibliographique que nous indiquons en annexe à ce texte est donc provisoire. La documentation complète et appropriée, dans le sens de la finalité et de la spécificité littéraires, reste à faire. Nos lectures tous azimuts, sans ordre rigoureux, nous ouvrent progressivement au sujet, aux problèmes qu'il pose, à ses développements possibles, aux rapprochements, aux comparaisons, nous dirions, pour citer Valéry :

«on barbote [...] dans ce qu'on ignore au moyen de ce qu'on sait».

La liste bibliographique facilitera, une fois exhaustivement mise en place, la récolte documentaire, par la recherche et le dépouillement de tous documents utiles au traitement du sujet dans le cadre bien circonscrit de documents écrits, dans la presse et la littérature de témoignages ou de fiction.

Des ouvrages seront nécessaires pour éclairer sur la genèse du génocide à l'étude. On se refusera ici aux ouvrages de seconde main, pour, autant que faire se peut, aller à la source.

En plus d'une bibliographie exhaustive et pertinente, nous entendons adopter une méthodologie argumentée, raisonnée.

II. 4. La méthodologie

Au cours de la première année de D.E.A., en plus des matières suivies et à la lumière de leur enseignement, force sera de lire les principaux ouvrages des auteurs qui ont travaillé sur le génocide rwandais à travers des documents écrits, dans la presse et la littérature de témoignages ou de fiction. Etude sera initiée, de ces ouvrages, dans la perspective d'une recherche littéraire et interprétative.

Au cours des années de D.E.A, on mènera à bien l'investigation nécessaire pour situer les différents documents écrits dans leur contexte historico-littéraire spécifique, on ordonnera la matière des ouvrages pertinents en raison d'abord des aspects du génocide qu'ils abordent, ensuite de leur orientation générale et de la personnalité des auteurs, enfin des événements de l'histoire et de la littérature mondiales qui ont entouré le génocide à l'étude.

La première année sera consacrée à la sélection des documents et à leur classement raisonné, ainsi qu'à l'exploitation de leurs contenus selon la méthodologie mentionnée ci-dessus. Un fichier systématique sera établi.

La deuxième année sera consacrée à l'achèvement de la recherche et aux développements auxquels le traitement des données aura imposé de s'intéresser.

La deuxième année sera consacrée à l'achèvement de la rédaction du travail de recherche.

Si le choix du sujet de notre thèse est personnel, du fait qu'il implique ou présuppose une motivation intimement personnelle, l'entrée en ligne de compte de considérations objectives, la mise au point de la bibliographie, une méthodologie argumentée, la délimitation précise du sujet nécessiteront l'association, l'entourage, les conseils du Directeur de recherches.

Il sera repéré, dès l'année de D.E.A, les aspects, les questions susceptibles d'être davantage explorés et étudiés que d'autres, pour porter la préférence sur tels ou tels d'entre eux, dans la perspective littéraire et interprétative envisagée.

Ajoutons, pour la méthodologie, que le sujet se voudra peu étendu, pour être traité en profondeur. Le postulant au Doctorat arrêtera, avec son Directeur de recherches, les documents écrits à exploiter ; ou presse, ou littérature de témoignages, ou de fiction. C'est là une question de méthodologie universitaire, dans le sens où en parle Claude Lambert : «sur ce qu'un esprit véritablement universitaire ne s'attaquera jamais aux grands sujets, voy. le texte humoristique de Claude Lambert. Etre ou ne pas être universitaire. Bulletin de l'Union des anciens étudiants de l'U.L.B, n° 340 d'avril 1967, p.25).

La délimitation du sujet dans ce sens global en rendra l'examen plus fouillé, un examen qui ne néglige aucun aspect. Retenir ou la presse, ou la littérature de témoignages, ou de fiction, peut paraître par trop se limiter dès l'abord, mais à étudier ceci de près, l'étude de tels de ces documents écrits peut conduire à une extension insoupçonnée.

Au stade de chantier, ou de pré-chantier où nous en sommes, nous ne pouvons pas tracer une méthodologie définitivement détaillée, la matière n'est pas encore totalement connue. C'est au fil des recherches, dès l'année de D.E.A, que se dégagera progressivement la vision d'ensemble, en fonction des matériaux disponibles. Il aura suffi pour l'heure de fixer les points de repère, des bases et des balises, l'ensemble des développements possibles devant répondre à la logique du futur, qui sera elle-même circonscrite en son temps, pour ne pas quitter le sentier de la recherche, pour ne pas aller en marge ... La méthodologie, en définitive, gardera les brides, pour, à chaque pas, à chaque pouce, faire le point, rattacher les parties, coordonner, élaguer les matériaux superflus, conduire la thèse vers des conclusions nettes.

Jean MUKIMBIRI.

UNE BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE :

Ouvrages de fond, revues, séminaires et communications, documents, rapports.

- 1) Chrétien, J.P.
Rwanda. Les médias du génocide, Editions Karthala, Paris, 1995
- 2) Chrétien, J.P. Le défi de l'ethnisme. Editions Karthala. Paris, 1996
- 3) Nkuzumwami, E. La tragédie rwandaise. Historique et Perspectives.
L'Harmattan, 1996.
- 4) Braeckman. Terre africaine. Fayard. 1996.
- 5) Verdier, R, Decaux, E, Chrétien, J.P. Rwanda. Un génocide du XX^{ème} siècle.
L'Harmattan. Paris, 1995.
- 6) Braeckman, Rwanda. Histoire d'un génocide. Fayard, 1996.
- 7) Willame, J.C. aux sources de l'hécatombe rwandaise. L'Harmattan. Paris, 1996.
- 7) Willame, J.C. Aux sources de l'hécatombe rwandaise. L'Harmattan. Paris, 1995
- 8) Reyntjens, F. L'Afrique des Grands Lacs en crise. Karthala, 1994.
- 9) Ilboudo, M. Murekatete. Le figuier Fest' Africa éditions. Bamako. 2000.
- 10) Djedanoum, N. Nyamirambo. Le figuier Fest' Africa éditions, Bamako Mai 2000.
- 11) Vers un nouveau Rwanda ? Entretiens avec Paul Kagame. Editions Luc Pire &
Karthala
- 12) Human Rights Watch. Fédération Internationale des Ligues des Droits de
l'Homme. Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda. Karthala,
Paris, 1999.
- 13) Rurangwa, J.M.V, le génocide des Tutsi expliqué à un étranger. Le figuier.
Fest' Africa. Bamako, 2000.
- 14) African Rights. Témoin du génocide. 11 Marshalsea Rd, London SE 1 1EP, ` 1997.
- 15) Bühner, M. Mémoire d'un génocide. Editions Unesco, Paris, 1996.
- 16) Rwanda. Killing the evidence. African Rights, 1996.
- 17) Rwanda. Réhabilitation de l'homme par la réhabilitation des communautés.
Editions «Byara Byaza u Rwanda». 1997.
- 18) Goldhagen, D.J. Hitler's Willing
Executioners. Abacus, 1997.
- 19) Centre d'Etude de la région des Grands Lacs d'Afrique. L'Afrique des Grands
Lacs. L'Harmattan, 1997-1998.
- 20) Mutambo, J. Les Banyamulenge. Imprimerie Saint Paul. Kinshasa. 1997.
- 21) Krop, P. Le génocide franco-africain.
J.C. Lattes. 1994.
- 22) Guichaoua, A. Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)
Université des sciences et Technologies de Lille, 1995.

- 23) Sibomana, A. Gardons espoir pour le Rwanda
Desclée de Brouwer, 1997.
 - 24) Vidal, C. Sociologie des passions.
Karthala, Paris, 1991.
 - 25) Rwanda : Du génocide à la défaite. Editions Rebero. 1997.
 - 26) Erny, P. Rwanda 1994. L'Harmattan. Paris, 1994.
 - 27) Prunier, G. Rwanda : Le génocide. Dagorno, 1997.
 - 28) Un groupe de prêtres de Kigali.
- Des prêtres rwandais s'interrogent. Kigali, 1995.
 - 29) Nahimana, F. Rwanda Emergence d'un Etat.
 - 30) Bayart, J.F. L'Etat en Afrique.
 - 31) Résistance au génocide. Bisesero. African Rights.
 - 32) Rwanda. La preuve assassinée. African Rights.
 - 33) Munyakazi, Y. Witnes to genocide. African Rights.
 - 34) Ruyenzi. Témoin du génocide. African Rights.
 - 35) Rwanda. Un espoir gâché. African Rights.
 - 36) Overdulve. C.M. Rwanda. Un peuple avec une histoire. L'Harmattan.
 - 37) Franche, D. Rwanda. Généalogie d'un génocide. P.L.
 - 38) Marcullum. H. Dieu était-il au Rwanda ? L'Harmattan.
 - 39) Millelire, J.M. Un souvenir du Rwanda. Hatier.
 - 40) Dupaquier, J.F. La justice internationale face au drame rwandais. Karthala.
 - 41) Kamukama, D. Rwanda conflict.
 - 42) Goutteux, J.P. Un génocide secret d'Etat, 1990-1997.
 - 43) Castonguary. J. Les casques bleus au Rwanda.
- Van Grunderbeek, M.C
 - Roche, E.
 - Doutrelepont, H.
 - Le premier age du fer au Rwanda et au Burundi. Archéologie et Environnement.
I.F.A.Q. Brussels. C.Q.S. 1983.
 - Nzeyimana, I. Les finalités de l'éducation au Rwanda. Essai d'une philosophie
anthropologique de l'éducation. Butare 1999.
 - Coopération Italienne - UNICEF - Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la
Recherche Scientifique et de la Culture.
C'est ma taille qui m'a sauvée. Rwanda : De la tragédie à la reconstruction.
 - Baechler, Précis de la démocratie. UNESCO, 1993.
 - Habarugira, C. Le crime de génocide et ses conséquences juridiques au
Rwanda. Mémoire de licence. Butare. Mai 1996.
 - Rutazibwa, P : Les crises des Grands Lacs et la question tutsi.

Réflexions sur l'Idéologie du génocide dans la sous-région.
Kigali, Editions du CRID. 1999.

La Revue

- Cahiers. Centre Saint-Dominique. Ethnies au Rwanda en 1995. N° 1. 8 Août 1995
- Cahiers. Centre Saint-Dominique. Evangélisation en profondeur culturelle. N° 2. 8 janvier 1996.
- Review Light and Society. Rwanda. N° 3. June 1996
- Les Cahiers. Evangile et Société. Les idéologies. N° 4. Décembre 1996
- Les Cahiers. Lumière et Société. Histoire I. N° 5 Mai 1997
- Cahiers. Lumière et Société. Histoire II. N° 6. Août 1997.
- Cahiers. Lumière et Société. Histoire III. N° 7. Octobre 1997
- Cahiers. Lumière et Société. Histoire IV. N° 8. Décembre 1997
- Cahiers. Lumière et Société. Justice I. N° 9. Mars 1998
- Cahiers. Lumière et Société. Justice II. N° 10. Mai 1998.
- Cahiers. Lumière et Société. Justice III. N° 11. Août 1998
- Cahiers. Lumière et Société. Justice IV. N° 12. Décembre 1998.
- Cahiers. Lumière et Société. Dialogue I. N° 13. Mars 1999
- Cahiers. Lumière et Société. Dialogue II. N° 14. Juin 1999.
- Cahiers. Lumière et Société. Dialogue III. N° 15. Septembre 1999.
- Cahiers. Lumière et Société. Dialogue IV. N° 16. Décembre 1999.
- Cahiers. Lumière et Société. Education à la démocratie. N° 17. Mars 2000.

Séminaires et Communications

- Peuplement et Migrations d'après l'archéologie : cas du Rwanda.
Séminaire d'Histoire du Rwanda. U.N.R. Butare. 14-18/12/1998. Kanimba P.C.
- Le Rwanda. Etat-Nation au XIX^{ème} siècle.
Séminaire d'Histoire du Rwanda. U.N.R. Butare. 14-18/12/1998.
Gamaliel Mbonimana.
- Le MRND et la II^{ème} République (1973-1994) : Les Grands traits.
Séminaire d'Histoire du Rwanda. U.N.R. Butare. 14-18/12/1998.
Gasimba F.X.

- Rwanda : Les frontières.
Séminaire d'Histoire du Rwanda. U.N.R. Butare. 14-18/12/1998.

- Kalimba N.P. Célestin.
- Le Catholicisme rwandais en procès.
Séminaire d'Histoire du Rwanda. U.N.R. Butare. 14-18/12/1998.
Rutayisire Paul.
 - Composantes et relations sociales au Rwanda précolonial, colonial et post-colonial : Hutu, Tutsi, Twa.
Lignages et clans. Séminaire d'Histoire du Rwanda. 14-18/12/1998, U.N.R. Butare.
Kayihura Michel.
 - L'énoncé des sujets controversés dans l'histoire du Rwanda. Séminaire d'Histoire du Rwanda. Butare. 14-18/12/1998.
Nkusi Laurent.
 - La chronologie dans l'historiographie rwandaise. Séminaire d'histoire du Rwanda. Butare. 14-18/12/1998.
Nkaka Raphaël.
 - A propos de l'usage du concept de «féodalité» dans l'étude de la société rwandaise. Séminaire de l'Histoire du Rwanda. 14-18/12/1998, UNR Butare.
Rutembesa, Faustin.
 - Le système de clientélisme pastoral (Ubugake). Séminaire d'Histoire du Rwanda. UNR. Butare. 14-18/12/1998.
Kayumba, Charles.
 - Les Grands Tournants dans l'Histoire de la Culture Rwandaise, in Education et Culture, n° 1, Mars-Juin, 1978.
Kagame, Alexis.

Documents

- 1948-1998. Cinquantième anniversaire de Déclaration universelle des droits de l'homme. Antoine Carapon, en collaboration avec la FIDH. 1998. Paris.
- Des Prêtres rwandais s'accusent. Un groupe de prêtres de Kigali. 1997.
- Des Prêtres rwandais s'interrogent. Kigali, 1995.
- Rwandais. Ibuka-Souviens-toi. 7-8 Avril 1995.
- Analyse de la Constitution du 10/6/1991. Service de l'Information et de la Documentation du FPR. Février 1992.
- Prévention et maîtrise des conflits. Le cas du génocide au Rwanda : Genèse, conséquences et propositions d'actions. Université Nationale du Rwanda. Octobre 1998.
- Inventaire et évaluation des activités menées au Rwanda en matière de culture de paix (1994-1997). Bilan et Perspectives. Kigali. Juin-Juillet 1997.
- Mémorandum sur la crise politique au Rwanda. La Communauté rwandaise de

France. Décembre 1990.

Rapports

- Rapport préliminaire d'identification des sites du génocide et des massacres d'avril-juillet 1994 au Rwanda. Kigali, Février 1996.
- Rapport Général de la Consultation Nationale sur la Culture de la paix. 17-18/1/1996. Kigali.
- Rapport Général de la Conférence sur les valeurs partagées et la promotion d'une culture de paix au Rwanda. Kigali, Octobre 1998.
- Rapport Général du Séminaire National tenu à Kigali du 5 au 7 septembre 1989. Intégration de la Culture dans les Départements ministériels et Services publics.
- Rapport Général du Séminaire National sur la Tolérance au Rwanda. Kigali, 22-25/5/1995.

UNE BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE :

Ouvrages de fond, revues, séminaires et communications, documents, rapports.

- 1) Chrétien, J.P.
Rwanda. Les médias du génocide. Editions Karthala, Paris, 1995
 - 2) Chrétien, J.P. Le défi de l'ethnisme. Editions Karthala. Paris, 1996
 - 3) Nkuzumwami, E. La tragédie rwandaise. Historique et Perspectives.
L'Harmattan, 1996.
 - 4) Braeckman. Terreur africaine. Fayard. 1996.
 - 5) Verdier, R, Decaux, E, Chrétien, J.P. Rwanda. Un génocide du XX^{ème} siècle.
L'Harmattan. Paris, 1995.
 - 6) Braeckman, Rwanda. Histoire d'un génocide. Fayard 1996.
 - 7) Willame, J.C. aux sources de l'hécatombe rwandaise. L'Harmattan. Paris, 1996.
 - 7) Willame, J.C. Aux sources de l'hécatombe rwandaise. L'Harmattan. Paris, 1995
 - 8) Reyntjens, F. L'Afrique des Grands Lacs en crise. Karthala, 1994.
 - 9) Ilboudo, M. Murekatete. Le figuier Fest' Africa éditions. Bamako. 2000.
 - 10) Djedanoum, N. Nyamirambo. Le figuier Fest' Africa éditions, Bamako Mai 2000.
 - 11) Vers un nouveau Rwanda ? Entretiens avec Paul Kagame. Editions Luc Pire &
Karthala
 - 12) Human Rights Watch. Fédération Internationale des Ligues des Droits de
l'Homme. Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda. Karthala,
Paris, 1999.
 - 13) Rurangwa, J.M.V, le génocide des Tutsi expliqué à un étranger. Le figuier.
Fest' Africa. Bamako, 2000.
 - 14) African Rights. Témoin du génocide. 11 Marshalsea Rd, London SE 1 1EP, ^
1997.
 - 15) Bühner, M. Mémoire d'un génocide. Editions Unesco, Paris, 1996.
- Van Grunderbeek, M.C
 - Roche, E.
 - Doutrelepont, H.
Le premier age du fer au Rwanda et au Burundi. Archéologie et Environnement.
I.F.A.Q. Brussels. C.Q.S. 1983.
 - Nzeyimana, I. Les finalités de l'éducation au Rwanda. Essai d'une philosophie
anthropologique de l'éducation. Butare 1990
 - Coopération Italienne - UNICEF - Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la
Recherche Scientifique et de la Culture.
C'est ma taille qui m'a sauvée. Rwanda : De la tragédie à la reconstruction.
 - Baechler, Précis de la démocratie. UNESCO 1993.

- Habarugira, C. Le crime de génocide : ses conséquences juridiques au Rwanda. Mémoire de licence. Université. Mai 1996.
- Rutazibwa, P : Les crises des Grands Lacs et la question tutsi. Réflexions sur l'Idéologie du génocide dans la sous-région. Kigali, Editions du CRID. 1999.

La Revue

- Cahiers. Centre Saint-Dominique. Ethnies au Rwanda en 1995. N° 1. 8 Août 1995
- Cahiers. Centre Saint-Dominique. Evangélisation en profondeur culturelle. N° 2. 8 janvier 1996.
- Review Light and Society. Rwanda. N° 3. June 1996
- Les Cahiers. Evangile et Société. Les idéologies. N° 4. Décembre 1996
- Les Cahiers. Lumière et Société. Histoire I. N° 5 Mai 1997
- Cahiers. Lumière et Société. Histoire II. N° 6. Août 1997.
- Cahiers. Lumière et Société. Histoire III. N° 7. Octobre 1997
- Cahiers. Lumière et Société. Histoire IV. N° 8. Décembre 1997
- Cahiers. Lumière et Société. Justice I. N° 9. Mars 1998
- Cahiers. Lumière et Société. Justice II. N° 10. Mai 1998.
- Cahiers. Lumière et Société. Justice III. N° 11. Août 1998
- Cahiers. Lumière et Société. Justice IV. N° 12. Décembre 1998.
- Cahiers. Lumière et Société. Dialogue I. N° 13. Mars 1999
- Cahiers. Lumière et Société. Dialogue II. N° 14. Juin 1999.
- Cahiers. Lumière et Société. Dialogue III. N° 15. Septembre 1999.
- Cahiers. Lumière et Société. Dialogue IV. N° 16. Décembre 1999.
- Cahiers. Lumière et Société. Education à la démocratie. N° 17. Mars 2000.

Séminaires et Communications

- Peuplement et Migrations d'après l'archéologie : cas du Rwanda. Séminaire d'Histoire du Rwanda. U.N.R. Butare. 14-18/12/1998. Kanimba P.C.
- Le Rwanda. Etat-Nation au XIX^{ème} siècle. Séminaire d'Histoire du Rwanda. U.N.R. Butare. 14-18/12/1998
Gamaliel Mbonimana.
- Le MRND et la II^{ème} République (1973-1994) : Les Grands traits. Séminaire d'Histoire du Rwanda. U.N.R. Butare. 14-18/12/1998.
Gasimba F.X.

- Rwanda : Les frontières
Séminaire d'Histoire du Rwanda. U.N.R. Butare. 14-18/12/1998.
Kalimba N.P. Célestin.
- Le Catholicisme rwandais en procès.
Séminaire d'Histoire du Rwanda. U.N.R. Butare. 14-18/12/1998.
Rutayisire Paul.
- Composantes et relations sociales au Rwanda précolonial, colonial et post-colonial : Hutu, Tutsi, Twa.
Lignages et clans. Séminaire d'Histoire du Rwanda. 14-18/12/1998, U.N.R. Butare.
Kayihura Michel.
- L'énoncé des sujets controversés dans l'histoire du Rwanda. Séminaire d'Histoire du Rwanda. Butare. 14-18/12/1998.
Nkusi Laurent.
- La chronologie dans l'historiographie rwandaise. Séminaire d'histoire du Rwanda. Butare. 14-18/12/1998.
Nkaka Raphaël.
- A propos de l'usage du concept de «féodalité» dans l'étude de la société rwandaise. Séminaire de l'Histoire du Rwanda. 14-18/12/1998, UNR Butare.
Rutembesa, Faustin.
- Le système de clientélisme pastoral (Ubugake). Séminaire d'Histoire du Rwanda. UNR. Butare. 14-18/12/1998.
Kayumba, Charles.
- Les Grands Tournants dans l'Histoire de la Culture Rwandaise, in Education et Culture, n° 1, Mars-Juin, 1978.
Kagame, Alexis.

Documents

- 1948-1998. Cinquantième anniversaire de Déclaration universelle des droits de l'homme. Antoine Carapon, en collaboration avec la FIDH. 1998. Paris.
- Des Prêtres rwandais s'accusent. Un groupe de prêtres de Kigali. 1997.
- Des Prêtres rwandais s'interrogent. Kigali, 1995.
- Rwandais. Ibuka-Souviens-toi. 7-8 Avril 1995.
- Analyse de la Constitution du 10/6/1991. Service de l'Information et de la Documentation du FPR. Février 1992.
- Prévention et maîtrise des conflits. Le cas du génocide au Rwanda : Genèse, conséquences et propositions d'actions. Université Nationale du Rwanda. Octobre 1998.

- Inventaire et évaluation des activités menées au Rwanda en matière de culture de paix (1994-1997). Bilan et Perspectives. Kigali, Juin-Juillet 1997.
- Mémoire sur la crise politique au Rwanda. La Communauté rwandaise de France. Décembre 1990.

Rapports

- Rapport préliminaire d'identification des sites du génocide et des massacres d'avril-juillet 1994 au Rwanda. Kigali, Février 1996.
- Rapport Général de la Consultation Nationale sur la Culture de la paix. 17-18/1/1996. Kigali.
- Rapport Général de la Conférence sur les valeurs partagées et la promotion d'une culture de paix au Rwanda. Kigali, Octobre 1998.
- Rapport Général du Séminaire National tenu à Kigali du 5 au 7 septembre 1989. Intégration de la Culture dans les Départements ministériels et Services publics.
- Rapport Général du Séminaire National sur la Tolérance au Rwanda. Kigali. 22-25/5/1995.

Le souvenir, ou la mémoire de 1959-1960 à créé en moi l'envie irrésistible d'écrire sur l'aventure ambiguë de l'homme blanc chez nous, sur l'aventure ambiguë de l'homme de chez nous, chez l'homme blanc. En 1970, cela a débouché sur mon Essai de réflexion par rapport à l'Aventure Ambiguë, ce roman philosophique de l'écrivain Sénégalais Cheikh Hamidou Kane où l'homme est en minorité à l'égard des objets, où l'impérialisme des idéologies revendique la priorité parmi toutes les valeurs, l'Aventure Ambiguë de l'Africain en Occident, ou de l'homme sur la terre.

En 1983, cela a débouché sur un projet de thèse qu'a agréé l'Université Catholique de Louvain. Un projet de thèse sur l'actualité de la critique littéraire pour la prise de conscience de nos responsabilités, et de toutes nos possibilités, sur les causes idéologiques de la multiplicité et de la divergence des écoles de critique littéraire, sur le caractère déterminant, de l'influence de la critique littéraire sur l'évolution générale de notre continent. La thèse portait donc globalement sur la physiologie de la critique du roman africain d'expression française.

En 1987, notre quête a débouché sur un autre projet de recherche, qui a un accueil favorable à l'Université Catholique de Louvain. Il s'agit de «La vie intellectuelle et l'élaboration d'une conscience européenne du Tiers-Monde». L'ouverture progressive de la Revue : «La vie Intellectuelle» aux réalités et aux cultures étrangères en général et du Tiers-Monde en particulier, au cours de la période qui va des années 20 aux années 60, du XX^e siècle, manifeste les résistances, les préjugés et la mentalité qui ont présidé à l'élaboration d'une conscience européenne du Tiers-Monde.

L'analyse objective de l'élaboration de la problématique de l'étranger, et du Tiers-Monde en particulier, dans une revue littéraire et d'intérêt culturel général, d'orientation chrétienne, et censément universelle, comme «La vie intellectuelle», est de nature à fournir des éléments pertinents dans la perception que l'Europe a de l'étranger.

De 1988 à ce jour, cela a déboulé sur des articles de fond, dans diverses revues, l'implication dans des actives de culture de paix, ici et là, pour témoigner de la spécificité de l'intégrisme ethnique qui a, dans sa rationalité propre, généré le génocide.

Aujourd'hui chargé depuis 5 ans de Direction de la Mémoire et du Mémorial du Génocide de 1994.

Prenant goût à la quête ...

J'ai pris goût à la quête, ai voulu aller plus loin, en cherchant un cadre ; c'est-à-dire un lieu, un espace sur l'axe du temps, pour un rendez-vous avec la culture qui a généré le génocide.

Le génocide des Tutsi du Rwanda, s'est dégagé comme un événement capital, un événement que dis-je ? Une tragédie ? Même pas. Non, la chose, comme dirait un Bosuet, la chose «n'a de nom dans aucune langue».

Nommer l'innommable ? Somme et sommet de tous les crimes contre la nature, et contre la culture ? ...

Au fur et à mesure que j'avançais dans la quête, j'ai senti que le génocide n'avait été l'objet d'une culture. Le génocide des Tutsi du Rwanda, a été l'objet d'une culture. L'objet de la culture.

Excellence

Excellences

Excellences Mesdames, Messieurs

Chers collègues au

Ecrire un livre de synthèse sur la culture du génocide, paraîtrait comme une aventure prétentieuse, su l'itinéraire que je viens de narrer ne l'avait précédé. L'ouvrage restera cependant de modeste facture. Pour nommer l'innommable.

Le modeste ouvrage qu'il est donné de présenter ici est un essai sur le génocide, un sujet délicat s'il en fut. Mais plus que sur le génocide matériel ou physique, l'essai portera sur la culture qui a généré ce génocide des Tutsi du Rwanda, qui aura finalement couru de 1959 à 1994, aux termes de l'Article II de la «Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide».

Le génocide s'entend en effet, aux termes de la Convention du 9 décembre 1948 :

«de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a) Meurtre de membres du groupe ;
- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe».

C'est aux termes de cet article que sont punis les actes suivants :

- «a) le génocide ;
 - b) l'entente en vue de commettre le génocide ;
 - c) L'incitation directe et publique à commettre le génocide ;
 - d) La tentative de génocide ;
 - e) La complicité dans le génocide».
- C'est dans les limites de l'esprit et de la lettre de cette acception globale, que sera circonscrite l'utilisation du mot génocide dans notre essai. Le texte de la Convention, faut-il préciser, fut approuvé par la Résolution 260 A (III), le 9 décembre 1948, de l'Assemblée générale des Nations Unies, réunie au palais de Chaillot, à Paris. Le génocide des Tutsi du Rwanda a été officiellement reconnu par la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies le 28 juin 1994. Un Tribunal Pénal International pour le Rwanda est créé le 8 novembre de la même année par le Conseil de Sécurité des Nations Unies pour juger les auteurs de ce crime contre l'humanité.

Mais qu'est-ce donc qu'un essai, et qu'est-ce que la culture du génocide ? Force est en effet de lever cette hypothèque, pour la bonne compréhension de notre objet.

L'essai, pour faire court, est un genre qui traite d'une matière sans la prétention d'en épuiser la substance. La modestie de l'essai ne pourra cependant faire l'économie d'une réflexion à la hauteur du sujet. L'essai exigera du novice, comme au demeurant du lecteur, la

mobilisation de ses «facultés intellectuelles plutôt que son imagination», pour citer nos deux maîtres à pensée, ou à essai, à savoir Michel Baar et Michel Liemans dans «Lire l'essai». Paru à Bruxelles, aux Editions de Boeck, l'année passée (1999).

Une mobilisation toute sienne de l'intelligence donc, qu'un essai sur, de surcroît, le génocide.

Or, il s'agit justement d'un sujet sur lequel ni l'intelligence, ni même l'imagination, n'ont facilement prise. Aussi avons-nous choisi, pour une bien plus facile ou meilleure prise, non pas le génocide, mais la culture du génocide. Ce sera dans le sens où en parle G. Lukacs.

L'essai se veut «un tribunal, mais ce qui en constitue l'élément décisif quant aux valeurs n'est pas la sentence [...] mais le procès lui-même». Il en sera donc de la culture du génocide, comme d'un procès, non pas verbal, mais culturel, c'est-à-dire de la naissance ou de l'éclosion, de la progression ou du déroulement, et du sommet paroxystique de cette culture. Mais procès aussi, l'essai sera un lieu, ou un milieu de dialogue, d'enrichissement et d'échanges, et parfois, de débats, voire de combats. C'est là qu'entend l'essayiste, racheter la limite de son pouvoir de réflexion, sur l'avènement de l'innommable, sur la somme et le sommet de tous les crimes contre la nature et contre la culture de l'humanité.

Interviennent au terroir de l'essai sur la culture du génocide, chercheurs et autres essayistes divers. L'essai s'accommode en effet, de par son statut générique, d'apports de tous les domaines ; histoire, sociologie, religion, psychologie, politique, art et archéologie, que sais-je encore ?

L'investigation personnelle, a péché même par excès de modestie, tant la prise de parole est généreusement accordée aux intervenants, dont sera le lecteur ou l'auditeur, aussi, pour l'édition d'un sujet qui reste indéfiniment ouvert.

C'est que l'essai, sur ce genre de culture de surcroît, est, selon le mot d'Adorno, je cite : «un défi [...] à l'idéal [...] de la certitude exempte de doute». [...] la loi formelle la plus profonde de l'essai est l'hérésie. On voit ainsi apparaître [...], dans la désobéissance aux règles orthodoxes de la pensée, ce qu'elles ont en secret pour finalité objective de tenir caché aux regards». Fin de citation.

Le choix générique de l'essai est pour faciliter le développement de la thèse qui est ici en cause. Les causes du génocide des Tutsi sont-elles endogènes et précoloniales, ou, sont-elles, au contraire, exogènes, et consubstantiellement coloniales ? La démarche a été, en tout état de cause, argumentative. Qui n'est pas aujourd'hui indécis, devant les affirmations d'un Révérend Pasteur Overdulve, et de contemporains ou devanciers, tel un Monseigneur André Perraudin, dont les thèses sur le génocide de 1959 à 1994, confèrent à ce dernier, une cause endogène et précoloniale ?

Overdulve affirme en effet, s'agissant des Tutsi, et je cite : qu'ils «ne connaissent bien sûr pas les sentiments de frustration et d'humiliation. Ils ont un inconscient collectif formé par des siècles de pouvoir et de supériorité. Ils n'ont aucune idée de ce qui est dans l'âme des Hutu». Fin de citation. Qui n'est pas davantage indécis, et perplexe, devant le développement de la même thèse globale, par «La Réponse Internationale au conflit et au génocide: Enseignements à tirer de l'expérience au Rwanda ? ».

Nous lisons ici aussi, à propos du développement de structures sociales et politiques autochtones vers la fin de l'époque précoloniale, [...] sous le règne du Roi Rwabugiri. Je cite :

«L'administration Rwabugiri (1860-1895) a imposé un régime sévère aux lignées tutsies et hutues. Autrefois semi-autochtones, elles ont subi la confiscation de leurs terres et la privation de leur pouvoir politique. Rwabugiri a renforcé des systèmes de travail féodaux, en particulier le uburetwa, «travail en échange de l'accès à la terre», système réservé aux paysans hutu et dont les Tutsi étaient exemptés. Il a également manipulé les catégories sociales, en introduisant une différenciation «ethnique» entre Hutu et Tutsi basée sur des positions sociales historiques. Les clivages et la politisation de l'ethnicité ont donc débuté avant l'avènement du colonialisme européen». Fin de citation.

Toutes ces affirmations sont-elles le résultat d'une recherche scientifiquement menée, ou sont-elles secrétées par une vision politique coloniale ?

L'affirmation des autorités «morales», avec le label scientifique pour l'une d'entre elles, devant le million de fraîches victimes du génocide de 1994, amène à se poser des questions du genre : et si les causes

du génocide étaient rwando-rwandaïses, endogènes et précoloniales? Et si les causes du génocide étaient coloniales, et/ou post-coloniales, mais encore à caractère endogène ? Et si notre charge du colonisateur, et de ses hommes de main, était un dérivatif de mauvais aloi, pour se donner bonne conscience ? Et si la nature de la chose, donnait le génocide à continuer ?

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Revenir sur la question du génocide des Tutsi, et du massacre de certains Hutu du Rwanda, n'est pas revenir sur un truisme, ou ajouter une pièce à une littérature surannée. Non, car le passé n'a pas passé, «le ventre de la bête demeure encore fécond», comme dirait un Berthold Brecht. La nature du sujet, disons-le donc déjà, s'accommoderait mal d'un langage à l'eau de rose, ou d'un style édulcoré et lénifiant. L'échelle d'esprit de l'humanité en est certes à une société de consensus, où le compromis négocié se veut de saison. Pour autant, la radicalité du génocide ne peut, ni ne doit s'exprimer dans un style oecuménique, galvaudé. A défaut d'emporter l'assentiment du dernier sceptique, notre ambition, qui ne sera trouvée ni prétentieuse, ni provisoire, consistera à montrer, ou à démontrer, que par-delà sa perpétration et son caractère planifié, le génocide en cause a fait l'objet d'une culture.

Mais qu'est-ce donc, que la culture, pour être clé de lecture, de notre modeste essai sur le génocide ? La Conférence mondiale de Mexico sur la Culture en 1982, le Rapport de la Commission mondiale de la Culture et du Développement, la Consultation Panafricaine de Lomé sur les Politiques culturelles pour le développement, février 1998, la Conférence Intergouvernementale de Mars-Avril 1998, à Stockholm, sur les Politiques culturelles pour le développement, équipés de chercheurs, comme individualités scientifiques, nous restituent dans sa substance, la culture, comme à la fois, un ensemble d'idées, de concepts et de valeurs d'abord, d'institutions ensuite, et, enfin, d'expressions et de folklore, hérités du passé, et une dynamique, en tant que renouvellement perpétuel, nourri par des options nouvelles, et le contact avec le monde.

Aux termes de «Notre Diversité Créatrice» ou «Rapport de la Commission mondiale de la Culture et du développement, UNESCO, 1996», la culture a par ailleurs par rapport au monde et à la vie, le triple «rôle constitutif, constructif et créatif».

La culture du génocide, est, en conséquence, cet ensemble d'idées, et de concepts, exprimés en termes d'anti-valeurs, cet ensemble d'institutions, d'expressions et du folklore, leur dynamique, en tant que renouvellement perpétuel, nourri par des options nouvelles, au contact de nouveaux événements, et de nouvelles circonstances, au contact avec le monde, jusqu'à la «Solution finale» du génocide. Il peut être dit, par exemple, dans ce cadre et dans ce sens, comme on le verra, et je cite : «Ainsi, les préjugés fondés sur la «race», quelle qu'en soit l'origine, ont pris à certaines époques un caractère permanent en devenant un élément de la culture ; ils se sont exprimés dans le folklore, ont été traités en littérature et intégrés aux institutions et, bien souvent, ont persisté alors même que la situation s'était transformée». Fin de citation. Hernán Santa Cruz, La discrimination raciale, New York, Nations Unies, 1997, p.3

De la même manière, mais sur l'échelle de la négativité, le triple rôle de la culture du génocide sera aussi constitutif, mais destructif, et, dans sa rationalité propre, créatif, par rapport à l'élaboration des éléments de sa philosophie, et pour la taxinomie du mal.

Excellences

Excellences

Mesdames, Messieurs

Chers collègues au

LA CULTURE DU GENOCIDE, OU, DE L'ETHNOCIDE AU GENOCIDE, répond ou correspond à une histoire à écrire, ou à réécrire. Il s'agit d'une histoire, où l'axe du temps, tient en trois termes majeurs :

1. L'ethnie autochtone.
2. L'ethnocide colonial.
3. Vers le génocide et la «Solution finale».

Vous aurez compris le présupposé. Tel que s'en posait la question un chercheur rwandais : « Pour qui observe les Rwandais avec un peu de sympathie - ce qui est devenu rare - une douloureuse question surgit immédiatement à l'esprit : Comment est-ce possible, qu'un pays, dont les habitants ont la chance de partager tout : la langue, la couleur, la culture, l'habitat, les pratiques religieuses, et même le sang, par les liens matrimoniaux (en somme une ethnie au sens scientifique du terme), soit le lieu, où se manifestent le divisionnisme le plus coriace, l'intolérance ethnique la plus radicale, puisque ce peuple est allé jusqu'à concevoir une extermination totale, d'une de ses composantes, sous le prétexte de la différence ethnique ? ».

De nombreuses publications, sur le génocide des Tutsi du Rwanda, sont discréditées par le fait d'ignorer, ou de traiter superficiellement, quand ce n'est pas en appendice, la période ayant précédé la colonisation européenne au Rwanda. Nous y consacrons le plus clair de notre essai, aux fins de montrer, que le génocide, qui a été "impensé" ou "inconçu" avant la colonisation, était effectivement, inconcevable, et impensable, aux temps anciens.

Un effort, non certes de simplification, mais de synthétisation à outrance s'est imposé, étant donné la coupe diachronique, qu'il aura été nécessaire d'embrasser, d'une vue. Nous reprendrions volontiers à notre compte, ce qu'affirmait pour le sien, Roger Dion, dans « Histoire de la vigne et du vin en France, des origines au XIX^{ème} siècle, note préalable à l'édition de 1994 : « [...] le sujet est si vaste, et d'une telle richesse, que mes devanciers sont restés bien éloignés comme je le resterai après eux, de l'embrasser dans toute sa diversité », ou, ce que disait encore un certain J.R.Ritte, cet historien du paysage français : « Que le lecteur considère le présent ouvrage comme un jalon dans l'historiographie du paysage, qu'il le corrige et écrive les dernières pages, en attendant mieux ».

Un foyer culturel, un cadre vital, une source de vie, et un principe d'organisation, président donc à la société rwandaise précoloniale, qui en expliquent le caractère inconcevable, ou impensable, du génocide. L'éclatement du foyer, ou du principe culturel, la mise entre parenthèses de la source de vie, et du principe d'organisation, que

nous saurons en son temps, sous le vocable d'ethnocide, posent des germes, dont le fruit mûr, ou pourri, aura pour nom génocide.

- Quel est donc ce principe culturel, ou quel est ce principe d'organisation, qui assure aux mécanismes de régulation de la société d'antan, équilibre et harmonie, c'est-à-dire cohérence ?
- Quels faits et facteurs ont concouru à leur éclatement, pour conduire à l'ethnocide ?
- Quel mythe, quelle idéologie, et quels supports culturels, ont conduit au sommet paroxystique, ou au gouffre abyssal du génocide ?

Tels sont, Excellences, Mesdames, Messieurs, les trois ordres de questions, auxquels essaient de répondre, les trois parties, qui modulent le texte de notre essai, et qu'il me plaît de ramener à vos regards :

1. L'ethnie autochtone
2. L'ethnocide colonial
3. Vers le génocide et la «Solution finale».

Pour l'ethnie autochtone, nous avons interrogé la conjugaison des données de l'archéologie et de l'herméneutique des traditions orales. La conjugaison des données de l'archéologie et de l'herméneutique des traditions orales ne nous présente certes pas tous les traits des groupes claniques autochtones, avant leur unification par la dynastie «nyiginya». Les groupes claniques sont néanmoins présentés sous le rapport qui intéresse notre essai, à savoir la référence onomastique de Tutsi, de Hutu et de Twa, dont l'inexistence est patente.

Il est aussi affirmé la structure familiale comme principe de cohérence interne des monarchies claniques en présence. Il est enfin supputé que leur longue coexistence a conduit à :

«la fusion d'éléments culturels et linguistiques, ainsi que des gènes, en d'autres termes, à la formation d'une seule langue et d'un seul groupe racial».

La référence aux noms de Tutsi, de Hutu et de Twa intervient avec le mythe de Gihanga, fondateur de la dynastie «nyiginya». Un chercheur précise : «L'essentiel du mythe de Gihanga tient en deux mots : il est l'ancêtre des trois groupes sociaux actuels, puis il est le fondateur de la lignée des Abanyiginya».

Le mythe de Gihanga se caractérise essentiellement par l'ambivalence de son interprétation. D'une part, il postule consanguinité et fraternité entre Gatutsi, Gahutu et Gatwa. D'autre part, du fait qu'il établit une hiérarchie, même si après épreuve, entre Gatwa, Gahutu et Gatutsi en ordre ascensionnel, le mythe postule une inégalité, susceptible d'être manipulée, dans l'interprétation du mythe.

La dynastie nyiginya palliera à cette manipulation, par l'aménagement d'un système à la fois socialement ouvert, et dynamique sur l'axe du temps, pour assurer équilibre et harmonie, entre les trois composantes de la descendance de Gihanga, à travers la réinterprétation et l'intégration culturelles de la famille comme principe de cohérence de la société. Mais le système Nyiginya, dont le point de mire était la famille comme principe de cohérence de la société rwandaise, ne pouvait fonctionner qu'avec la dynastie, ou, à travers une réinterprétation et une intégration culturelles, en bonne et due forme. Autrement, les germes d'une possible manipulation politique sont là. La colonisation se chargera de cette manipulation, par le biais d'un ethnocide, dont la nature, le degré et l'inscription dans la durée affecteront inexorablement la famille comme principe de cohérence de la société rwandaise.

Nous empruntons à M..... Malinowski les concepts de Réinterprétation et d'Intégration culturelles

Deux tournants historiques, situés à 3 siècles l'un de l'autre, rendent particulièrement compte de cette réinterprétation et de cette intégration culturelles. Il s'agit du règne de Kigeli I Mukobanya (15^e s) et de Cyirima II Rujugira (18^e s). Signalons que les deux Rois sont historiquement établis, le premier par le recoupement entre les données de l'archéologie et de l'ethno-histoire, le second par le recoupement indubitable de nombre de données de la tradition orale,

et même de l'archéologie. Les ossements de Cyirima II Rujugira sont dans notre Musée National.

L'apport culturellement révolutionnaire sous Kigeli I Mukobanya consiste dans le fait qu'il a, le premier, réalisé au Rwanda : «un Etat unitaire, fortement centralisé», ou «le peuple est «initié à une conception nouvelle de l'Etat, et se met à élaborer une attitude nouvelle concernant les relations économiques, sociales et politiques».

La dynamique interne du tournant historique, a culturellement réinterprété et intégré la famille comme principe de cohérence de la société, en ce sens, que, passant d'entités claniques au système de l'Etat unitaire, et fortement centralisé, Kigeli I Mukobanya ne déroge pas au mythe, ni à l'histoire, de la fraternité et de la consanguinité entre Gatutsi, Gahutu et Gatwa. Supprimant ou détruisant telle dynastie, Kigeli I Mukobanya ne supprime aucune de ses composantes Hutu, Tutsi ou Twa, loin s'en faut.

Il faudra attendre trois siècles, pour voir à nouveau réinterprétée et intégrée, la famille comme principe de cohérence de la société, dans une situation historique exceptionnellement aléatoire.

Attaqué de toutes parts, et en même temps, par les quatre pays limitrophes qui encerclent le Rwanda à l'époque, Cyirima II Rujugira «perçut que cette masse» de Tutsi, de Hutu et de Twa, une fois organisée, «était non seulement capable d'attaquer l'ennemi avec efficacité sur tous les fronts, mais encore de mettre ce dernier dans l'impossibilité d'envahir le pays [...]»

Une culture est donc là, qui trouve son foyer culturel dans la famille comme principe de cohérence de la société, et aux trois niveaux de la culture à savoir :

- le niveau de l'idée, du concept et des valeurs
- le niveau des institutions
- le niveau de l'expression et du folklore.

La culture trouve également son foyer dans la famille comme principe de cohérence de la société, dans son rôle constitutif, constructif et créatif, sous Cyirima II Rujugira, comme sous Kigeli I Mukobanya, sur la longue durée de la dynastie nyiginya.

Rendent compte du soubassement familial de cette culture ; la langue et la littérature, l'organisation de la société, les rapports économiques, l'administration de la justice, etc.... La religion est à tous ces facteurs culturels le véritable lieu géométrique.

En témoignent, pour la religion, les aspects doctrinal, institutionnels, de tabous, de rites, d'interdits, d'us et de coutumes. Les mêmes tabous, les mêmes rites, les mêmes us et coutumes, les mêmes interdits imprègnent indifféremment la vie du Tutsi, du Hutu, du Twa, homme ou femme, dans le cadre d'une nation qui a Dieu (Imana) pour Père, et le Roi pour patriarche des patriarches des clans, instance de médiation entre les hommes et Imana (Dieu).

Attardons-nous quelque peu sur chacun de ces facteurs culturels.

Depuis Gihanga jusqu'à la colonisation, en passant par Cyirima II Rujugira, et plus en amont par Kigeli I Mukobanya, un mouvement se dessine qui fait l'unité de l'ethnie Abanyarwanda. Les variantes de la culture en seront régionales, et encore, très peu sensiblement. La culture de l'ethnie Abanyarwanda sera une donc, disons-nous, dans ses variantes, non pas Tutsi, Hutu ni Twa, mais régionales, locales ou individuelles. Une, et sur fond de la famille comme principe de cohérence de la société, la culture au sens large le sera au trois niveaux.

- de l'idée, du concept et des valeurs
- des institutions ensuite,
- de l'expression et du folklore enfin.

Une, sur fond de la même philosophie sociale, la culture le sera à travers ses rôles constitutif, constructif et créatif, autour du concept fondamental de la famille, pour les trois composantes Tutsi, Hutu et Twa, dans chaque région du pays.

Au sens restreint du vocable de culture, l'unité de la culture rwandaise et son caractère intégrateur, ou le degré de cohésion interne apparaissent à travers le patrimoine physique, matériel ou tangible, comme à travers le patrimoine non physique, immatériel ou intangible, comme la langue, la littérature et les traditions. La tradition cite à profusion sites et monuments historiques, personnages célèbres, expressions historico-littéraires et/ou expressions historico-

légendaires, que la mémoire collective de nos trois composantes sociales partagent à souhait.

Pour revenir à quelques éléments essentiels de la culture des Hutu, des Tutsi et des Twa, le fait n'en est pas dit pour les besoins de la thèse. La philosophie sociale et la «théologie» traditionnelles placent Imana (Dieu) principe suprême de l'unité et de la fraternité des Hutu, des Tutsi et des Twa. La société rwandaise tout entière est logée à la même enseigne, ou à la même obédience religieuse. La religion est ici, au foyer de la Culture. Dans cette religion, l'élément doctrinal, l'élément institutionnel, l'élément de l'expression et du folklore, c'est-à-dire rites, tabous, interdits, us et coutumes, trouvent dans la famille le pilier autour duquel, tout est conformé.

Dans l'expression religieuse, les manifestations extérieures de la de la religion, les mêmes tabous, les mêmes rites, les mêmes us et coutumes imprègnent et rythment la vie du Hutu, du Tutsi et du Twa ; homme, femme ou enfant, au quotidien. Dans la plus grande somme culturelle Rwandaise disponible à ce jour : «Imihango n'Imigenzo n'Imizirilizo mu Rwanda» de Monseigneur Aloys Bigirumwami, Nyundo, 1980, il nous a été donné de recenser tabous, interdits, rites, us et coutumes :

- 363 concernent l'homme en général, qu'il soit Hutu, Tutsi ou Twa, une sorte de : «De principiis» en théologie
- 35 touchent l'homme marié,
- 328 réfèrent à la femme mariée
- Tabous, rites, interdits, us et coutumes sont les mêmes pour les jumeaux,
- quatorze pratiques concernent l'enfant,
- Plus de cent amulettes, destinées à prévenir toutes sortes de maladies, ou à être portées dans certaines circonstances malheureuses concernent Hutu, Tutsi et Twa.

C'est avec, le même verbe, la même parole, la même poésie incantatoire que clients Hutu, Tutsi ou Twa reçoivent amulettes et philtres du médecin traditionnel Hutu, Tutsi ou Twa.

La même poésie ou la même incantation accompagne ou double la préparation à l'officine et l'administration du médicament. C'est aux mêmes points du corps que philtres et amulettes sont portés ; c'est

bref, au même sanctuaire religieux et secret que Hutu, Tutsi et Twa se retrouvent dans la famille comme principe de cohérence de la société.

- Mêmes usages, cérémonies et pratiques aux fiançailles et au mariage, avec leurs variantes, non pas Tutsi, Hutu ou Twa, mais régionales.
- Identité de rites des funérailles, de formules et de formulations des condoléances, de culte aux esprits des défunts.

Le culte des esprits établit lui-même communauté ou identité de culture chez nos Tutsi, Hutu ou Twa à travers : Divination par les viscères et entrailles du taurillon (Kuragura inka), divination par les viscères et entrailles du mouton (Kuragura intama), divination par le beurre (Kuragura amavuta), divination par la graisse (Kuragura urugimbu), divination par les poussins (Kuragura inkoko), divination par les osselets (Kuragura inzuzi), divination par de tête (kuragura umutwe), divination par l'insecte «intondwe» (Kuragura intondwe), divination par les graines du ricin (kuragura imboni), divination par l'arbuste «gihuta» (Kuragura gihuta), divination par un morceau de bois d'erythrina (umuko), divination par le morceau de bois «lgikondo» (Kuragura igikondo), divination par l'éleusine (kuragura uburo), divination par «urutsiro» (kuragura urutsiro), ou aspersion pour chasser le mauvais sort. L'exception, rare, vient confirmer la règle, liée qu'elle est à la classe sociale, sur l'échelle de laquelle Hutu, Tutsi, Twa montent, descendent, remontent ou redescendent, au gré du statut socio-économique et des alliances. Telle sorte de divination est réservée au roi, telle autre est l'apanage de chefs, petits et grands, telle autre est enfin observée chez des gens simples, plutôt qu'aisés.

«Le Rwandais hutu ne pratique pas la divination par les viscères d'animaux, ni par le beurre ou la graisse» (sic) sauf quand il a gravi l'échelle sociale, pour être investi Tutsi. «Le Rwandais non tutsi a gardé les anciennes pratiques divinatoires [...]

Le Rwandais hutu porte des amulettes surtout pour se préserver des maladies [...] La divination par les poussins est très répandue chez tous les Tutsi, car elle est plus facile et moins coûteuse que les précédentes». (sic)

Pour apaiser les esprits, (guterekera abazimu) Tutsi, Hutu et Twa procèdent de la même manière, et dans le respect du principe de cohérence de la société à l'étude. Les «indaro» ou petites huttes dédiées à tel des esprits des ancêtres font office de lieu de culte. Hautement symbolique de l'unité de la culture, à son tout premier niveau de valeurs, une légende rapporte que l'origine du culte se situe dans une séance de réconciliation et de refus de vengeance dans une famille, après le meurtre par un homme de son cousin germain. Autant dire aujourd'hui de Gatutsi par Gahutu. «La civilisation commence où finit la vendetta» nous apprend aussi la civilisation occidentale.

Le parrainage mutuel entre les 3 composantes dans le culte religieux (de Ryangombe) atteste au plus haut point la symbiose qu'avait effectuée la religion traditionnelle. La Religion Révélée, qui s'installera à la faveur de la colonisation, saura-t-elle inculturer son évangélisation, dans le sens souhaité par Jésus-Christ :

«Je ne suis pas venu abolir, mais accomplir ? Evangile selon Saint Mathieu, 5, 17).

Autant face aux promes de la vie terrestre, face aux servitudes de l'existence et au tragique de la vie, la religion traditionnelle avait inscrit sa réponse au foyer de la culture, et dans la famille comme principe de cohérence de la société, autant «Ikinyarwanda», à la fois comme instrument de communication et de vision du monde constituera le cordon ombilical de l'ethnie «Abanyarwanda». Tôt donc, «Ikinyarwanda» ou notre langue maternelle, véhicule ou vecteur de prédilection de notre culture constitue notre ombilic. Et l'ethnie promise au bel avenir d'une langue comme, dirait, plus encore que Jean Paul Sartre avant la lettre :

«[...] pour avoir connu le monde à travers le langage, je pris longtemps le langage pour le monde».